

MAÎTRISER LE CONTRAT D'ÉDITION : SE PROTÉGER, VALIDER SES PRATIQUES

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

DURÉE : 1 jour - 7 H

Cette formation sous forme d'atelier fera le point sur les dispositions relatives au contrat d'édition et les pratiques de l'éditeur-riche. Les participant-es pourront venir avec leurs contrats afin d'étudier plus particulièrement la rédaction et la mise en œuvre des clauses prévues.

SESSIONS : Session à la demande

TARIF ENTREPRISE : 500 € HT — TARIF PARTICULIER : 360 € TTC — TARIF INTRA : Nous consulter

OBJECTIFS

- Identifier les obligations de l'auteur et de l'éditeur
- Appliquer les évolutions législatives dans sa pratique du droit
- Préparer la signature et la mise en œuvre d'un contrat d'édition et sécuriser ses pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et exercices pratiques
- Études de cas à partir des expériences des participant-es
- Travail individuel et travail de groupe
- Mises en situation
- Echanges personnalisés avec le formateur
- Les participants sont invités à amener leurs propres contrats

FORMATEUR

Avocat-e expérimenté-e au barreau de Paris, spécialiste du droit d'auteur et des problématiques juridiques dans l'édition papier et numérique

PUBLICS

- Éditeur-riche, gérant-e et salarié-e dans le domaine de l'édition
- Si vous vous identifiez comme une Personne en Situation de Handicap : afin de bien vous recevoir, contactez notre équipe à

l'adresse formations@fontaineolivres.com pour évaluer ensemble les adaptations et accessibilités nécessaires pour participer à notre formation.

PRE-REQUIS

- Connaître les bases du droit d'auteur
- Avoir suivi la formation "Les fondamentaux du droit d'auteur et du contrat d'édition"

PROGRAMME

I. Sécuriser son contrat avant et au moment de la signature

- Identifier les différents auteur-rices et ayant-droits
- Établir des relations pré-contractuelles sans risque
- Faire signer le contrat en bonnes et dues formes

II. Quelles sont les obligations de l'auteur-riche ?

- Peut-on obliger un auteur-riche à remettre son manuscrit ?
- Comment s'organise contractuellement la promotion de l'ouvrage ?

- Comprendre les enjeux du droit de préférence et les obligations de l'auteur-riche sur les œuvres à venir

III. Quelles sont les obligations de l'éditeur-riche ?

- Dans quels cas peut-on refuser la publication d'un ouvrage ?
- Qu'entend-on par la notion d'exploitation permanente et suivie en matière d'édition imprimée et numérique ?

IV. Dans quels cas le contrat peut-il prendre fin ?

- Identifier les responsabilités de l'auteur-riche sur l'ouvrage publié
- Le non-respect des obligations de chacune des parties
- La fin d'exploitation

Vous avez une question concernant cette formation

?

Ecrivez à formations@fontaineolivres.com ou appelez le **01 43 14 03 94**.

MODALITES PÉDAGOGIQUES

- En présentiel ou à distance

SUPPORTS / DOCUMENTATIONS

- Supports théoriques
- Exemples de contrats
- Bibliographie, sitographie, institutions utiles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue par des quizz, études de cas, travaux pratiques, mises en situation
- Autoévaluation des compétences